



# Cérences

## INFOS



# L'ÉDITO



Cela fait plus d'un an maintenant que nous subissons toutes et tous cette crise sans précédent qui n'est pas que sanitaire mais également humaine, économique et sociale. Souhaitons rapidement un retour à « la normale » pour l'ensemble de nos entreprises et que la vie associative et culturelle reprenne dès cet été.

Dans ce contexte difficile, nous poursuivons nos efforts d'investissement comme l'ont remarqué le sénateur Philippe Bas et le Président Marc Lefevre que nous avons eu le plaisir d'accueillir lors de la signature du Contrat de Pôle de Services avec le Département.

La commune continue d'avancer et les projets se dessinent pour les mois à venir conformément à notre feuille de route.

Vous trouverez au sommaire de ce Cérences infos un focus sur la situation budgétaire et la fiscalité de notre collectivité, un récapitulatif des travaux réalisés ou engagés ainsi que quelques dossiers en cours ou à venir.

Deux gros chantiers seront prochainement à l'ordre du jour des commissions municipales : l'accessibilité PMR de la mairie et l'extension du cimetière et son aménagement.

Le conseil municipal travaille avec logique et rigueur et poursuit la mise en place des objectifs du mandat pour conforter l'attractivité du bourg et assurer le développement de la commune en renforçant les services au bénéfice de la population. C'est là l'essentiel.

Très bon été à toutes et à tous.

Jean-Paul PAYEN, Maire de Cérences

## SITUATION BUDGÉTAIRE

**BUDGET PRINCIPAL 5 765 813,78 €**

**PART FONCTIONNEMENT**

2 160 488,50 €

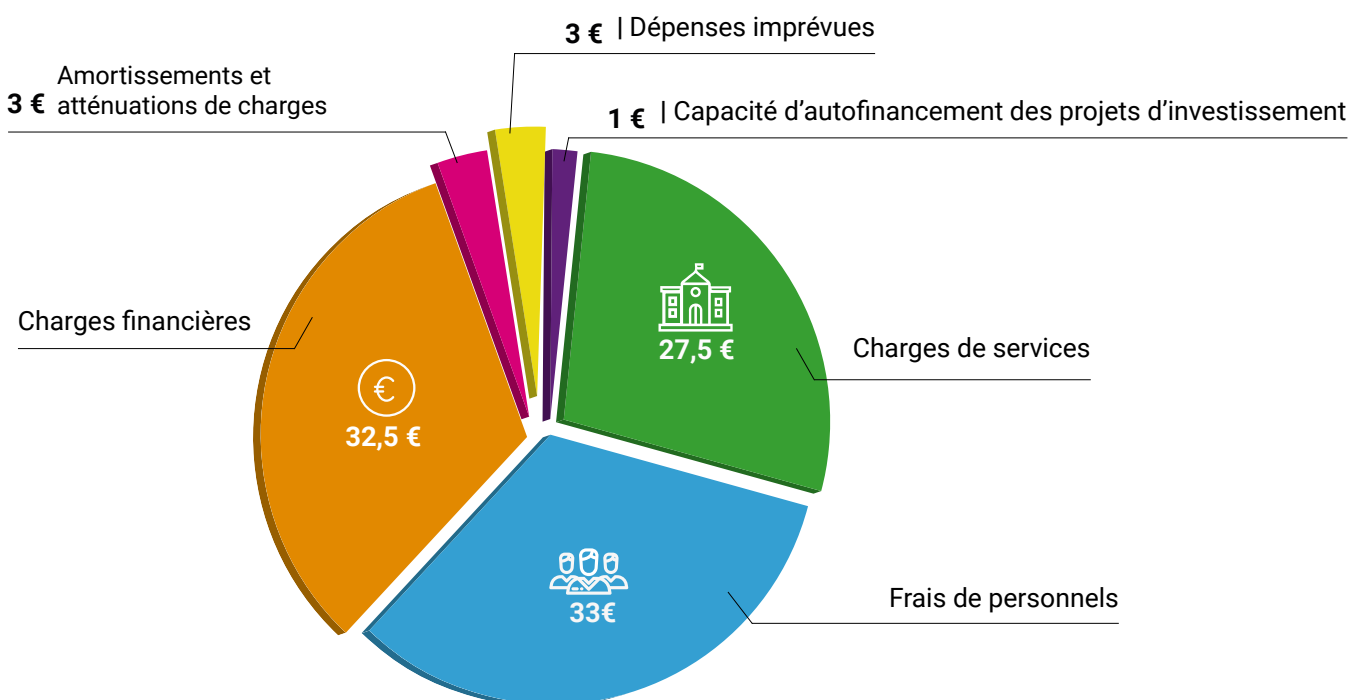
**PART INVESTISSEMENTS**

3 605 325,28 €

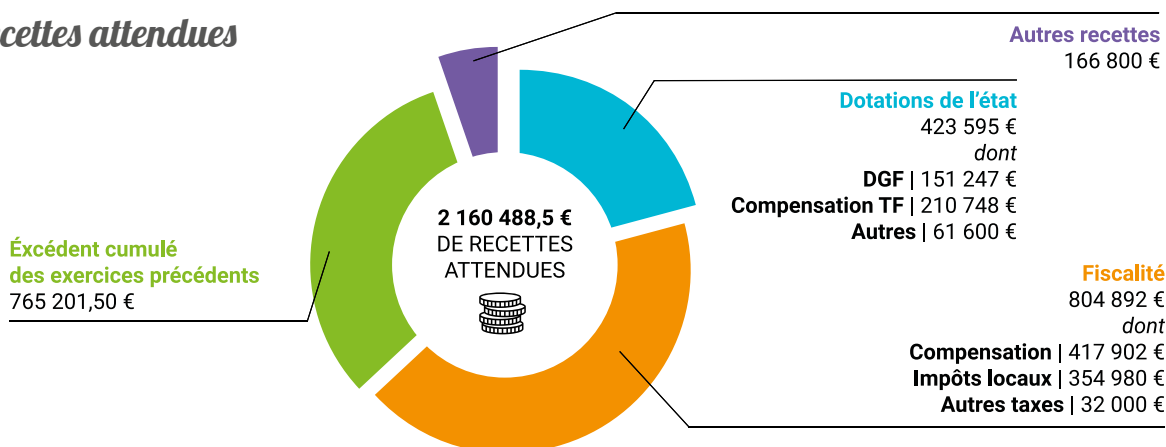
\*La part réelle des investissements s'élève à 2 605 325,28 €

## UNE GESTION SAINE ET RIGOUREUSE DU FONCTIONNEMENT

*Quand je dépense 100€, où vont-ils ?*



## Les recettes attendues



La réduction continue des recettes due aux baisses des dotations, à la réforme de la taxe d'habitation et le manque à gagner en raison de la crise sanitaire notamment pour la cantine, la salle des fêtes et le gîte communal (recette 2019 du gîte du Lavoir : 52 982 € ; 2020 : 22 670 €) ainsi que la participation communale à l'élaboration du PLUI (7 000 € par an pendant 10 ans) ne peut pas être compensée uniquement par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

POUR RAPPEL

ANNÉE D'EXERCICE	TOTAL DES DOTATIONS DE L'ÉTAT ET FISCALITÉ
2018	1 259 912 €
2019	1 257 462 €
2020	1 247 690 €
2021 (prévisionnel)	1 228 487 €

## LA FISCALITÉ

### Réforme de la taxe d'habitation

Cérences est la 6<sup>ème</sup> commune du territoire Granville Terre et Mer par le nombre d'habitants mais 29<sup>ème</sup> sur 32 en terme de fiscalité TH. La réforme de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a entraîné la mise en œuvre d'un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. Pour permettre de combler la perte du produit de la TH, les communes sont désormais compensées par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur le bâti (21,42 %), qui vient s'ajouter au taux communal initial de 14,14 % soit un total de de 35.56 %.

Afin de pouvoir continuer à investir pour le bien-être des habitants sans endetter excessivement la commune, le conseil municipal a voté une augmentation de 3%. Le taux communal figurant sur la taxe foncière sera donc porté à 36,63 % pour le foncier bâti. Malgré cette augmentation, le taux communal reste encore relativement bas, si l'on compare avec les sept autres communes pôles de services du territoire.

## COMPARATIF DES TAUX COMMUNAUX 2021

CÉRENCES	Taux TFB (Taxe sur le Foncier Bâti) 36.63 %		Taux TFNB (Taxe sur le Foncier Non Bâti) 30.39 %	
<b>BRÉHAL</b>	Taux TFB 46,40 %	Taux TFNB 33,76 %	<b>LA HAYE-PESNEL</b>	Taux TFB 40,16 % Taux TFNB 36,66 %
<b>GRANVILLE</b>	Taux TFB 49,17 %	Taux TFNB 59,80 %	<b>SAINT-PAIR-SUR-MER</b>	Taux TFB 46,67 % Taux TFNB 32,64 %
<b>SAINT-JEAN-DES-CHAMPS</b>	Taux TFB 39,96 %	Taux TFNB 39,60 %	<b>DONVILLE-LES-BAINS</b>	Taux TFB 46,45 % Taux TFNB 36,93 %
<b>JULLOUVILLE</b>	Taux TFB 43,62 %	Taux TFNB 31,45 %		

### Et pour vous, ça change quoi ?

- Vous n'allez plus recevoir d'avis d'imposition au titre de la taxe d'habitation pour votre résidence principale.
- Les colonnes département et commune, ainsi que leurs taux sont fusionnés sur votre avis d'imposition de taxes foncières.



# TRAVAUX ET DOSSIERS *réalisés*

## PRIVILÉGIER LE FAIT MAISON À LA RESTAURATION SCOLAIRE

La municipalité a investi dans une armoire réfrigérée grand volume d'occasion pour 870 € et un batteur mixeur professionnel à 1 740€. Le but : permettre à Valérie Caniou, responsable de la cantine et Elodie Raby, sa collègue, de cuisiner un maximum de « fait-maison » pour la restauration scolaire. Au quotidien 100 repas sont préparés dans la cuisine municipale, dont 70 consommés sur place par les élèves de l'école Jacques Prévert et 30 livrés à l'école Notre-Dame.

En plus des plats de résistance qui l'étaient déjà majoritairement, ce sont les entrées et les desserts qui vont maintenant être préparés par Valérie et Elodie pour le plus grand bonheur des enfants, qui vont retrouver la saveur des produits frais et le plaisir du goût. Pour preuve, lorsque le premier gâteau au yaourt et aux fruits a été servi, Valérie fut applaudie par les enfants !

Dominique Prodhomme, retraité, conseiller municipal et membre de la commission restauration, a proposé avec grand plaisir de glisser quelques astuces et conseils à Valérie, qu'il a pu acquérir lors de ses précédentes activités de restaurateur et cuisinier à la maison de retraite.



## TRAVAUX DE DÉBERNAGE ET CURAGE



Pour faciliter les écoulements et limiter la stagnation d'eaux de pluie sur la route, qui dégradent énormément les enrobés, des travaux de débernage et curage ont été entrepris par la collectivité sur une partie de la voirie communale. Un diagnostic a été établi pour définir les priorités. Au total, ce sont 10 km de curage et 26 km de débernage qui vont être réalisés par l'entreprise Lehodey TP, qui a obtenu le marché pour un montant global de 27 538,68 € TTC.

## PLANTATIONS AUX ABORDS DU CITY STADE

L'aménagement du City Stade continue et se sont maintenant les plantations qui ont été réalisées par les services techniques. L'occasion de rappeler que ce lieu est mis à votre disposition gratuitement pour votre loisir et qu'il serait dommage de le dégrader. Merci de respecter les cheminements prévus à cet effet.



## REMISE EN ÉTAT DE LA BORNE DE CAMPINGS – CARS



La distribution de l'eau est rétablie à la borne camping-cars. Après des difficultés rencontrées pour le remplacement et le paramétrage du monnayeur, la borne est prête à fonctionner pour la saison touristique.

## CIMETIÈRE

Un nouvel arrêté du maire portant réglementation du cimetière a été pris le 30 avril 2021, applicable au 1er mai 2021. Il est consultable dans son intégralité à l'accueil de la mairie, au cimetière (panneau en cours d'acquisition) et sur le site internet de la commune. Il définit notamment les horaires d'ouverture, les principales conditions d'accès aux concessions, les dispositions applicables aux inhumations et à l'espace cinéraire, les dispositions relatives à l'aménagement et à l'entretien du cimetière...

## TRAVAUX ASSAINISSEMENT

L'entreprise Lehodey TP est intervenue pour remettre en état une partie du réseau des eaux pluviales au droit du 15 rue Principale pour un montant de 3 096 € TTC.

## BORNES INCENDIE

Véolia est intervenu pour vérifier l'ensemble des 31 bornes de la commune, dont 3 en terrain privé. 27 bornes sont en parfait état de fonctionnement, 3 ont été remplacées (Village au Coupey, La Pompe et rue de l'Épinay) et une supprimée.

## PÔLE jeunesse

Les travaux sont achevés et réceptionnés. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont pu visiter les locaux le 28 avril dernier et ont été consultés pour le choix des équipements de loisirs qui meubleront les 2 salles d'activité. Elles devraient donc accueillir d'ici peu un baby-foot, une table de ping-pong, un téléviseur équipé d'une PS4, des jeux de société... et bien sur tables, chaises, micro-ondes, machine à chocolat...

Cette réunion a été l'occasion de faire un point avec les jeunes sur leurs attentes, leurs souhaits pour Cérences, en matière d'animation, d'équipements, d'aménagements... Réunion productive, qui donne des idées pour la suite !



## PRÉSERVATION du patrimoine Cérençais

### RESTAURATION DU HAUT-RELIEF À L'ÉGLISE DE BOUREY



Le haut-relief présent dans l'église de Bourey, représentant Dieu le Père a malheureusement subi les sévices du temps et est très dégradé. Élément du patrimoine de la petite église de Bourey, le conseil municipal a validé un devis de restauration de l'entreprise Frédéric Rouchet pour un montant de 2 390 € TTC, subventionnable en partie par la DRAC (398 €) et le Conseil Départemental à hauteur de 30 % du montant HT des travaux. Les travaux de restauration sont en cours.

### CROIX DE GUELLE



La Croix de Guelle avait été endommagée au début de l'hiver, celle-ci a été remise en place et re-scellée par l'équipe des services techniques.

#### Qu'est-ce que la croix de Guelle ?

Cette croix, érigée aux temps lointains de la royauté à l'angle du vieux chemin dit chemin de Guelle, sur le bord de la route de Cérences au Loreur, fut brisée et renversée pendant la Révolution. Depuis cette date, le socle orné de fleurs de lys et le sommet de la croix indemnes étaient demeurés sur un terrain en friche. Sur la suggestion du Comité Paroissial, présidé par M. Desponts, descendant et parent de la famille de Guelle, il fut décidé en accord avec les habitants du village de replacer cette vieille croix. Mme Venisse offrit généreusement le terrain nécessaire.

En 1953, le nouveau calvaire a été replacé grâce à M. Besseau, maçon à Cérences, tandis que la colonne centrale avait été façonnée par M. Lebel d'Avranches.

Une bénédiction du Calvaire de Guelle fut organisée le 25 octobre 1953.

## DOSSIERS en cours et à venir

### BOUCHERIE NICOLLE

La commune a fait valoir son droit de préemption et a opté pour l'acquisition de l'ancienne boucherie sise 12, place du marché, au prix de 47 500 €, hors frais d'acte. Monsieur Alouane, architecte, préconise la démolition totale du bâti en bord de rue avec une reconstruction d'un local commercial de 120 m<sup>2</sup> et d'un appartement de 60 à 80 m<sup>2</sup> au-dessus. Il évalue le projet de la façon suivante : 12 000 € de démolition, 180 000 € pour la partie commerciale, 80 000 € pour le logement.

### EFFACEMENT RÉSEAUX

Le conseil municipal a validé le projet d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et télécom sur les rue du Bocage et rue des Granges et une partie de la rue de Bretagne. Les travaux, pilotés par le Syndicat Départemental des Energies de la Manche, devraient être achevés pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Le coût global de l'opération est estimé à 215 000 € HT et la commune participera à hauteur de 57 000 € HT. Une demande de subvention est déposée auprès des services de l'Etat au titre de la DETR et du Conseil Départemental au titre des amendes de police.

# CIRCULER à Cérences ...

## SENS UNIQUE POUR LA RUE DU GUÉ SAINT-NICOLAS

Par délibération du 26 avril dernier, la rue du Gué Saint Nicolas passera en sens unique de circulation. Les automobilistes pourront emprunter la rue en descendant vers le parking de la gare mais pas remonter. La commande de la signalétique est en cours. Attention la voie de circulation sur le parking de la gare est, elle, en double sens et les riverains du chemin de la Butte aux Loups peuvent y accéder par le parking de la gare.

## MÉDIATHÈQUE : CULTURE ET LOISIRS

La Médiathèque a accueilli une exposition sur les Abeilles, du 12 mai au 11 juin, souhaitant sensibiliser les petits, mais aussi les grands, sur ce petit insecte indispensable dans la chaîne alimentaire qui assure 80 % de la pollinisation, et donc de la reproduction des plantes à fleurs.

Les 3 et 4 juin, les élèves des écoles Notre-Dame et Jacques Prévert sont venus découvrir l'exposition. Dès leur plus jeune âge, les enfants manifestent beaucoup d'intérêt à l'égard du monde qui les entoure et les abeilles ne font pas exception. Avec M. Saffray, apiculteur et membre de Manche Apicole, ils ont pu découvrir le monde fascinant des abeilles, comprendre leur utilité dans notre vie quotidienne, apprendre la différence entre abeilles, guêpes, frelons, bourdons, et goûter le succulent nectar produit par ces travailleuses : le miel.



### Les nouveautés !

De nouveaux ouvrages ont été mis en rayonnage : livres pour les premières lectures, BD, livres-jeux, livres de cuisine pour l'été, derniers romans et romans-policiers, dont Arsène Lupin, livres documentaires, dont Napoléon... Ces documents peuvent être consultés sur place ou empruntés pour 4 semaines. Vous pouvez les réserver dès maintenant.

À partir du 1<sup>er</sup> septembre,  
la médiathèque  
change ses horaires.

**Mardi** 15 h - 18 h 30  
**Mercredi** 10 h - 12 h 30 | 15 h - 18 h 30  
**Judi** 10 h - 12 h 30  
**Vendredi** 15 h - 18 h 30  
**Samedi** 10 h - 12 h 30

## FRACTURE NUMÉRIQUE

Un questionnaire adressé aux 65 et plus, avait été glissé dans le dernier bulletin. 24 réponses ont été enregistrées, tous niveaux confondus. Le but de ce sondage était de connaître l'intérêt de mettre en place à Cérences des ateliers numériques.

La Commune de Cérences a opté pour le recrutement, à compter du 1er juin, d'un conseiller numérique, mutualisé avec la Commune de Bréhal, dans le cadre d'un appel à projet de l'État (financement du poste à hauteur de 50 000 € sur 24 mois). Le recrutement est effectué, M. Eliot Pesnel, actuellement en formation, assurera les ateliers numériques.

Une convention de subvention a été signée. Cette opération est soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services. A l'issue de la période de formation obligatoire du conseiller numérique et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les ateliers d'initiation ou de perfectionnement gratuits devraient ouvrir début septembre. Une priorité sera donnée aux personnes ayant répondu au questionnaire.

Vous souhaitez devenir conseiller numérique ou pour plus de renseignements :  
[www.conseiller-numerique.gouv.fr](http://www.conseiller-numerique.gouv.fr)



Cérences Infos | N°12 | Juin 2021

## DÉPLACEMENT DU RADAR PÉDAGOGIQUE

Depuis la pose des ralentisseurs devant l'école Jacques Prévert, rue de la Gare, le radar n'avait plus lieu d'être à son emplacement initial. Il a donc été décidé de le déplacer rue de l'Epinay, afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse quand ils arrivent à Cérences.



### Portes Ouvertes

Vous ne connaissez pas la Médiathèque ou vous hésitez à franchir la porte ? Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 3 juillet** pour les Portes Ouvertes **de 14 h à 18 h 30**. Nous vous proposerons une exposition sur les graines et les plantes avec la présence de sculptures en métal, une vente de livres et une après-midi. Jeux en partenariat avec Rejouets.



# ÇA S'EST PASSÉ à Cérences ...

12 MARS

## SIGNATURE DU CONTRAT DE PÔLE SERVICE (CPS) AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental de la Manche établit, depuis quelques années, un partenariat avec les communes rurales de la Manche afin de renforcer leur attractivité, leurs offres de services et leur cohésion sociale. Une volonté d'accompagner les initiatives locales visant à améliorer le cadre de vie des habitants et conforter les services de proximité. Conclu pour 4 ans, le CPS est un engagement du Département à aider financièrement les initiatives prises par la Commune pour le renforcement de l'attractivité, du rôle de centralité et de la cohésion sociale. Cérences bénéficiera d'une enveloppe de 200 € par habitant, soit environ 380 000 € de subventions. La maison de santé pluridisciplinaire sera le 1er projet à en bénéficier dans le cadre du maintien des services de santé de proximité.



30 AVRIL

## VISITE DES ENTREPRISES MAISONNEUVE ET LIS FRANCE

L'entreprise Maisonneuve, lauréate du Plan France Relance, va bénéficier d'une aide de 400 000 € s'inscrivant dans le cadre d'un plan d'investissement mis en place par ses dirigeants. Les représentants de l'Etat, dont le Préfet Gérard Gavory, le sous-préfet Gilles Traimond et les députés Bertrand Sorre et Stéphane Travert, sont venus visiter le complexe industriel et faire un point sur ce soutien financier, en présence des dirigeants du groupe Maisonneuve et des élus locaux.

M. le Préfet, M. le Député Stéphane Travert et M. le Maire de Cérences, sont ensuite allés à la rencontre de Monsieur François CACHOT, Directeur de l'usine LIS France.



Visite des entreprises Maisonneuve et LIS France



25 AVRIL ET 8 MAI

## CÉRÉMONIES AU MONUMENT AUX MORTS

Étant donné le contexte sanitaire, les commémorations ont eu lieu en comité restreint encore cette année. Mais les élus et anciens combattants ont tenu à être présents pour honorer ces moments importants de notre Histoire.

8 mai : P. Bouchard, J. Vallée, J. Mauger de Varennes, B. Mahé, JP. Payen, R. Périer, P. Lecomte (Le Loreur), C. Simon (Mesnil Aubert), D. Fontaine (La Meurdraquière)



5 MAI ET 9 JUIN

## CAMPAGNE DE VACCINATION

À l'initiative du Centre Hospitalier Avranches-Granville, un centre de vaccination éphémère à destination des 70 ans et plus avec difficulté de déplacement, a été mis en place dans la maison de services publics le 5 mai dernier et la deuxième injection a eu lieu le 9 juin. La vaccination a été élargie aux personnels enseignants et encadrants des 2 écoles de Cérences. Le matériel était fourni par le CHAG, et les personnes ont reçu le vaccin Pfizer. C'est en revanche les 2 cabinets infirmiers de Cérences et le Docteur Kazandjian qui ont réalisé l'accueil des patients et les vaccins. Des après-midis vaccinales qui se sont déroulées dans la bonne humeur !



## Bienvenue à ...

### AURÉLIE JOURDAN



Avec l'arrivée du muguet, nous avons eu le plaisir de pouvoir profiter de la réouverture du commerce de fleuriste sous la nouvelle enseigne « **La Place Florale** ».

### MAISON GUÉRIN



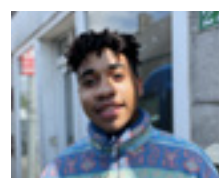
### MME GAILLARDON



Qui reprend la gérance de l'épicerie Viveco au 22, place du Marché et vous propose tous les produits de première nécessité.

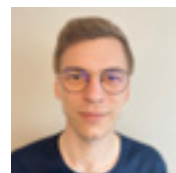
### FRANÇOIS BESSART

Ouvrira courant juillet un salon de tatouages au 22, rue Principale.



### MAXENCE COUDRET

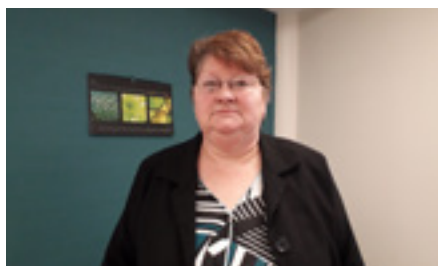
Début juillet verra l'ouverture d'un cabinet de pédicure-podologie au 14, rue Principale.



M. et Mme Yannick Saintange ont pris leur retraite et ont cédé leur activité de pompes funèbres et marbrerie, qui est passée sous l'enseigne « **Pompes Funèbres - Marbrerie Guérin-Saintange** ». Bienvenue à Maison Guérin qui permet de pérenniser cette activité à Cérences.

◀ Mr Olivier GUÉRIN - Maison GUÉRIN et Mme Laura ERNOULT

## Bonne route à ...



### ANNICK ROYER, POUR QUI L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ !

Après vingt-cinq années au service de la collectivité à travailler dans l'ombre, Mme Annick Royer profite d'une retraite bien méritée depuis le 1<sup>er</sup> avril. Auparavant, elle s'occupait du ménage des classes primaires, une fois nos petites têtes blondes rentrées chez elles.

Nous lui souhaitons une belle retraite.

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Afin d'assurer le maintien des services postaux dans la commune, la municipalité a fait le choix de mettre en place une Agence Postale Communale au sein de son espace d'accueil.

Adélaïde PAGON, ou sa collègue Pauline DORANGE,  
vous y accueillent tous les jours de la semaine  
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h et le samedi de 9 h à 12 h.  
*A noter : l'accueil mairie ferme à 17 h.*



### L'APC EN QUELQUES CHIFFRES

**22 clients**  
en moyenne par jour  
depuis janvier 2020

**43 295 €**  
de chiffre d'affaires en 2020

**12<sup>e</sup>** en termes de CA  
pour sa 1<sup>ère</sup> année d'existence

### L'agence postale propose différents services

- Affranchissement des lettres, colis ou recommandés.
- Vente de produits postaux (timbres, enveloppes Prêt-à-poster, emballages...).
- Envoi de courriers et de colis en France et à l'International.
- Retrait ou dépôt d'espèces sur un compte courant postal ou un livret d'épargne.
- Contrat de réexpédition de courrier (en cas de changement d'adresse).
- Vente de cartes SIM pour mobiles.
- Dépôt relais Colissimo.

Une tablette est également mise à votre disposition pour consulter les services en ligne de la Poste. Vous pouvez ainsi accéder au suivi de vos colis ou visualiser la tenue de votre compte. Bien que l'APC réponde aux besoins postaux les plus courants, certaines opérations moins fréquentes ne sont pas réalisables sur place et ne peuvent être effectuées qu'en bureau de poste. Il s'agit par exemple de :

- la consultation de vos comptes au guichet et de l'édition de l'historique bancaire,
- l'édition de rib,
- le dépôt de chèque sur compte CCP avec une carte bancaire,
- l'envoi en chronopost international.



# BIEN VIVRE à Cérences

## BALADES EN FAMILLE, ENTRE AMIS, IL Y'EN A POUR TOUT LE MONDE

Les vacances et les beaux jours se profilent, offrant le plaisir de partir à la découverte de notre territoire : des balades au cœur d'une nature préservée, des randonnées avec une belle diversité de points de vue, de nombreux points d'intérêt et de visites. Notre territoire compte une grande variété de chemins avec des parcours différents.



Granville Terre Mer a édité des fiches topoguides spécial famille qui vous guident à travers chemins creux, vallées et points à découvrir. Munis de votre fiche topo et grâce au balisage jaune officiel (PR), tout devient très facile pour profiter pleinement d'un bon moment de découvertes, de partages et d'expérimentations.

Pochette des fiches disponibles dans les Offices de Tourisme du territoire et à télécharger sur [tourisme-granville-terre-mer.com](http://tourisme-granville-terre-mer.com).

## CARTE D'ITINÉRAIRES DÉCOUVERTE À VÉLO

La communauté de communes a travaillé sur la mise en place de 5 boucles vélo. Dès cet été, vous pourrez découvrir le nouveau circuit intitulé « Les 3 Vallées » au départ de Cérences.

Il s'agit d'une boucle de 40km avec un départ au Lavoir, permettant de rouler au cœur du bocage et de sillonner les 3 vallées verdoyantes : la Sienne, le Boscq et la Vanlée. Une variante courte de 26 km sera disponible.



Le circuit est repérable grâce aux petites pancartes vertes.

### LES POINTS À DÉCOUVRIR SUR LE PARCOURS

1. Le lavoir de l'Hôtel Roy (1924), Cérences
2. Le hameau de Bourey, Cérences
3. L'église St Martin (XIIIe s.) de La Meurdraquière
4. Hudimesnil et son étang
5. Le manoir du Mesnil de Bas
6. Le Château de Chanteloup

## RANDONNÉES PÉDESTRES ET VTT

Granville Terre et Mer a également édité un topoguide avec 11 circuits de randonnées pédestres et 9 circuits VTT. Un panel de 2 circuits pédestres « **Au fil de la Sienne** » et « **Les Vallons de Cérences** » et 1 circuit VTT « **Les Hameaux de Cérences** » vous permettront de plonger au cœur du bocage cérençais à travers les magnifiques chemins creux.



### Pour les enfants à partir de 7 ans ...



L'office de tourisme Granville terre et Mer a mis en place des petits jeux d'énigmes à mener sur le territoire.

Les livrets sont en vente dans les offices de tourisme ou bien à télécharger gratuitement sur [tourisme-granville-terre-mer.com](http://tourisme-granville-terre-mer.com)

## RANDONNÉES NON BALISÉES

D'autres circuits non balisés mais praticables existent sur Cérences. Les plans sont consultables en ligne sur le site internet [cerences.fr](http://cerences.fr) et également disponibles via [connect.garmin.com](http://connect.garmin.com) ; en vous créant un compte gratuit vous pourrez consulter tous les chemins disponibles en cliquant sur la rubrique Entraînement puis Parcours. Sélectionner ensuite la localisation souhaitée.

# Informations pratiques



## PARCELLE À VENDRE SUR LE LOTISSEMENT COMMUNAL

Parcelle n° 9 de 745 m<sup>2</sup> au prix de 30 000€ TTC, hors frais de notaire. Contactez la mairie de Cérences au 02.33.51.95.47 ou Me Thouroude, notaire chargé de la vente au 02 33 61 63 76.

## PLU



Le 22 février dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de PLU ajusté, suite à la phase de concertation avec les personnes publiques associées. Le 22 avril, c'était au tour du conseil communautaire de délibérer, qui a également approuvé le projet. Les publications légales ont été effectuées en mairie et au siège de la communauté de communes, ainsi que sur le Géoportail de l'Urbanisme. Le dossier a été déposé à la Préfecture le 20 mai par les services de la communauté de communes, compétente en matière d'urbanisme.



## OBLIGATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE DÉCLARATION

Le conseil municipal a délibéré afin d'instaurer l'obligation de déposer une déclaration préalable de travaux avant la mise en place d'une clôture. Pour rappel, la pose d'un abri de jardin de moins de 20 m<sup>2</sup>, nécessite le dépôt d'une demande de déclaration préalable. Pour information, le conseil municipal avait délibéré pour exonérer les abris de jardin de la taxe d'aménagement.

## AIDES À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT



La communauté de communes relance les aides à la rénovation de l'habitat. Deux axes ont été retenus.

**1/ Permanences habitat** : dispositif réservé aux personnes éligibles aux aides ANAH, animé par Soliha (02 31 86 70 50 / 06 88 24 51 25).

**2/ Service d'accompagnement à la rénovation énergétique** : à compter de début juillet, mise en place d'un Espace Conseil FAIRE, accessible sans condition de ressources, pour obtenir des informations relatives à la rénovation énergétique et les éventuelles aides mobilisables.

Plus de renseignements auprès de la communauté de communes Granville Terre et Mer.



## PROCURATION ÉLÉCTORALE EN LIGNE

Une nouvelle télé-procédure est ouverte aux électeurs qui souhaitent établir une procuration électorale en cas d'empêchement lors d'un scrutin électoral. Rendez-vous sur le site internet : [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) Après avoir saisi votre demande en ligne, rendez-vous dans une gendarmerie ou dans un commissariat pour faire valider la procuration.



## COVID19

Le ministère de la Santé et des Solidarités a mis en place le site : [mesconseilscovid.fr](http://mesconseilscovid.fr) dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Covid-19. Ce site offre des informations claires et actualisées pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires.



## TOUT-À-L'ÉGOUT

Ces derniers mois de nombreux appels ont lieu à la mairie pour des égouts bouchés. Les services techniques sont mobilisés à chaque fois et ont le regret de constater la présence de lingettes ou serviettes qui obstruent les canalisations. Merci de ne pas jeter serviettes, tampons et lingettes désinfectantes dans vos toilettes. Ces déchets intimes sont à mettre dans votre poubelle de déchets ménagers, idéalement dans un petit sac isolé.



## RECYCLER SES DÉCHETS

Plusieurs Points d'apport volontaire enterrés sont à votre disposition sur le territoire cérençais :

- ZA des Courtils
- Parking salle multisports
- Parking au passage à niveau de la Violette (non enterrés)
- Champ de foire
- Parking de l'ancienne gare
- Rue du Bocage



## SACS POUBELLES

Les rouleaux de sacs poubelle translucides sont à retirer à l'accueil de la mairie les **lundi, jeudi et samedi** aux horaires d'ouverture de la mairie. Rappel : 4 rouleaux par foyer et par an.



## DÉGRADATION DE BIENS PUBLICS

L'abri-bus scolaire a fait l'objet de dégradations sur le champ de foire. Une vitre a été brisée et le coût s'élève à 1 140 € TTC. L'auteur des faits ayant été identifié par la gendarmerie, il devra supporter le coût des frais de réparation. Chaque dommage, dégradations, atteinte à un bien communal fera systématiquement l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie. Les biens communaux sont au service de la collectivité, merci de les respecter.



## FRELON ASIATIQUE

Le conseil municipal a renouvelé la convention avec le FDGDON pour la lutte contre le frelon asiatique. Cette convention est établie pour une durée de 3 ans (2021-2023).

Si vous localisez un nid de frelons asiatiques, merci de le signaler auprès de l'accueil de la mairie pour une prise en charge par un opérateur agréé. **A noter** : les nids de frelons européens, ne sont pas pris en charge par la convention, la destruction reste donc à votre charge.



## LA DEMARCHE « ZÉRO PHYTO »

L'arrêté municipal n° PM 2021/004 stipule qu' « en toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles ou fruits [...] sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit. ». Pour mémoire, la commune est engagée dans la démarche « Zéro Phyto » sur tout le territoire communal, y compris aux cimetières. Le désherbage entre les intertombes est à la charge des familles.

# LE COMPOSTAGE, C'EST FACILE *On vous dit tout !*

« RIEN NE SE PERD, RIEN NE SE CRÉE, TOUT SE TRANSFORME »

Le compostage permet de recycler à domicile les déchets organiques de votre foyer ; ceci tout en produisant du compost, une matière utilisable comme un terreau qui servira à stimuler le sol de vos plantations, plantes ornementales ou potagères, en lui apportant de nombreux nutriments.



**Que puis-je mettre dans mon tas de compost ? Ci-dessous un aperçu des matières organiques compostables.**

- Déchets de cuisine types épluchures et restes de fruits et légumes de préférence non traités, marc de café, sachets de thé/infusion, coquilles d'oeufs broyées, même des agrumes, en faible quantité et coupés en tout petits.
- Déchets de jardinage comme des tailles d'arbustes et arbres fruitiers préalablement broyées, des tontes de gazon (assez peu, car très azotées), des feuilles mortes...
- Déchets issus de l'élevage d'animaux herbivores : plumes, poils, litières végétales, fientes et autres fumiers de poules, de lapins, de chèvres, de cheval...
- Déchets ménagers comme les serviettes, mouchoirs ou essuie-tout en papier sans imprimés ni couleurs, les bouquets de fleurs fanées...
- Sciure, cendre (avec parcimonie), papiers et cartons bruts, issus de bois non traité.

### À proscrire en revanche

- Les corps gras (huile végétale et graisse animale)
- Les magazines ou journaux sur papier glacé ou fortement imprimés
- Les végétaux malades ou infestés
- Les déchets plastiques ou tout ce qui n'est pas organique (verre, sable, métaux ...)

### Quelques principes à respecter pour un compost réussi

1. AÉRER son tas de compost ; il est important de remuer, brasser régulièrement son compost en cours.
2. Une BONNE HUMIDITE, ni trop, ni trop peu d'eau.
3. Deux types d'apports le VERT, le BRUN, en volumes à peu près équivalents. Le **VERT**, ce sont les déchets frais alimentaires ou de plantes (pelures, restes, feuilles) qui apporteront des composés azotés. Le **BRUN**, ce sont les déchets secs (feuilles mortes, papiers, cartons, brindilles) qui apporteront des composés carbonés.
4. Réduire au maximum la TAILLE des éléments apportés. Ex : pas de fruit entier, couper en petits morceaux les trognons, les peaux de bananes ..., broyer les feuilles mortes ou déchirer en petits morceaux les cartons ou papiers (préférer les kraft, éviter ceux qui sont imprimés)

Sources : Catherine Le Rouzic et <https://www.permaculturedesign.fr/compost-compostage-guide-complet>



# Coup de projecteur sur...

## REJOUETS, UNE ASSOCIATION POUR CRÉER DU LIEN

Depuis 2010, l'association Rejouets agit pour sensibiliser et éduquer à l'environnement avec comme support le jeu et le jouet en s'adressant à tous, Rejouets veut favoriser la rencontre, l'intergénérationnel, accompagner et valoriser la prise d'initiative des habitants dans leurs territoires.

### SES ACTIVITÉS

#### Le réemploi

Rejouets collecte les jouets auprès des habitants. Ils sont ensuite triés, vérifiés et nettoyés par les bénévoles pour pouvoir connaître une nouvelle vie. Une partie est vendue à la boutique de Bréhal à des prix attractifs. Grâce aux jouets revalorisés, Rejouets a créé une ludothèque itinérante : un espace de jeu pour tous les âges et ouvert à tous. Rejouets propose également des ateliers parents-enfants (jeux, bricolage, balades), des interventions pédagogiques dans les écoles ou les centres de loisirs, des animations jeux.

#### L'accompagnement de projet

Rejouets est issu d'un projet d'habitants. Pour faire profiter de son expérience, Rejouets s'est donné pour mission de soutenir les projets d'habitants en cohérence avec les valeurs de l'association comme par exemple la coordination de *TOUS EN JEU !*, un festival familial et inter associatif autour du jeu, du sport et des savoirs faire à Cérences depuis 2013. Rejouets peut soutenir des collectifs dans l'aide à l'émergence et l'animation de projets tel que le café réparation, la Dépannette ou dans des démarches globales de développement durable (appui méthodologique, la mise en place de formations).

#### La vie associative

Rejouets a pour mission l'accueil des habitants pour informer, les inviter à participer, leur proposer une action pour agir. La mobilisation et l'animation de l'équipe des bénévoles est au cœur du projet de l'association.

Les Agréments

Agrément Espace de Vie Sociale (CAF)

Agrément Association Jeunesse et Éducation populaire

Agrément association éducative complémentaire de l'enseignement public



### LES RENDEZ-VOUS À CÉRENCES

#### Mercredi de 9 h 30 à 12 h

Ludothèque et ateliers parents-enfants sur inscription à [animations@rejouets.com](mailto:animations@rejouets.com)

#### Judi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Permanence : dépôt des dons (jouets, jeux, livres enfant en bon état), tri et rencontre autour d'un projet.

#### CONTACT

2 rue de l'Épinay à Cérences  
09 83 04 98 96

Tout l'agenda sur [www.rejouets.com](http://www.rejouets.com)

## ESPACE D'EXPRESSION LIBRE DES LISTES PRÉSENTES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

### LISTE « AGIR ENSEMBLE »

12 avril 2021 : La réforme de la taxe d'habitation visant à la supprimer en 2023 a pour but de renforcer le pouvoir d'achat des français. A Cérences, on voit ça d'un œil différent. On préfère augmenter les autres taxes foncières afin de palier ce «manque à gagner», au lieu de réduire les dépenses de fonctionnement pour accompagner ce dégrèvement. Logique...

26 avril 2021 : Il est regrettable d'avoir omis de solliciter l'entreprise Cérençaise Studio 17 pour réaliser un Photobook de Cérences...

Adrien LEBAILLY

### GROUPE MAJORITAIRE

#### « POUR VOUS, CÉRENCES AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

Autour de notre maire, Jean Paul Payen, avec tous les élus de bonne volonté et dans une démarche non partisane, nous avons l'ambition de faire de Cérences un territoire où toutes les générations vivent ensemble, dans un cadre de vie agréable et avec des services publics de qualité.

Les polémiques stériles et puériles n'ont aucunement la dynamique de l'équipe qui est d'agir ensemble pour le bien commun.

Patrick BOUCHARD, Anita DELAMARCHE, Wilfrid GAILLARD, Laëtitia ROSELIER, Jean VALLEE, Béatrice MAHE, Richard BOGNOT, Sandra CARRE, Dominique PRODHOMME, Joanne THEVENOT, Jacques NOTOT, Nadia LEGENDRE, Santiago PAREDES, Cécile DUPONT

## MAIRIE

7, place du Marché

02 33 51 95 47

[mairie.cerences@orange.fr](mailto:mairie.cerences@orange.fr)

### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

## SUIVRE L'ACTUALITÉ DE CÉRENCES



[www.cerences.fr](http://www.cerences.fr)



Commune de Cérences



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Vous pouvez également suivre nos actualités grâce au panneau numérique installé devant la mairie.

Retrouvez nos actualités et l'agenda de votre ville sur [www.cerences.fr](http://www.cerences.fr)

Rédaction et crédit-photos : Conseil municipal de Cérences

Conception graphique : Agitées du Bocage

Impression : Imprimerie Lecuirot en 1 000 exemplaires